

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2026 au titre des données 2025

Informations déclarant

Nom Prénom	rouibah scheerazade
Adresse email	scheerazade.rouibah@transdev.com

Informations entreprise/UES

Structure	Entreprise
Tranche effectifs	De 251 à 999 inclus
Raison sociale	TRANSDEV COTEAUX DE LA MARNE
Siren	948143771
Code NAF	49.31Z - Transports urbains et suburbains de voyageurs
Adresse	2 ALLEE GUY BONIFACE 94450 LIMEIL-BREVANNES

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés	2025
Date de fin de la période de référence	31/12/2025
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs	395

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul	Par catégorie socio-professionnelle
Résultat final en %	0.1
Population envers laquelle l'écart est favorable	Femmes
Nombre de points obtenus	39

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles (hors promotions)

Résultat final en %	0.4
Population envers laquelle l'écart est favorable	Femmes
Nombre de points obtenus	20

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2026 au titre des données 2025

Indicateur relatif à l'écart de taux de promotions

Résultat final en %	0
Population envers laquelle l'écart est favorable	Égalité
Nombre de points obtenus	15

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final en %	100
Nombre de points obtenus	15

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	3
Sexe des salariés sur-représentés	Hommes
Nombre de points obtenus	5

Index égalité professionnelle

Total de points obtenus	94
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100
Résultat final sur 100 points	94

Publication des résultats obtenus

Date de publication	01/03/2026
Modalités de communication auprès des salariés	
Affichage interne et application mobile pour les salariés	